

POLE FORMATION ET EMPLOI Bureau du 21 juin 2019



OFFICIELS Modification des concours Arbitre National et OTM HN

Modification du concours Arbitre National

Objectif

- Clarifier le recrutement CFO
- Garantir l'accès au niveau National des mieux classés au concours
- Ne pas être obligé de recruter les arbitres dont la moyenne est faible (< à 15) et qui ne se sont que rarement imposés dans la division lors des 2 derniers concours.

Modifications du Concours 2020

Réussite au concours

 Les candidats ayant validé toutes les épreuves et dont la moyenne des notes est supérieure à 15/20 sont reçus et intègrent d'office le groupe des arbitres nationaux.

Liste d'attente

 Les candidats dont la moyenne des notes est comprise entre 14 et 15 figurent sur la <u>liste d'attente</u> et ne sont reçus et n'intègrent le groupe national qu'en fonction des besoins de la CFO dans leur zone selon le classement des observations.

Elimination

 Les candidats n'ayant pas validé toutes les épreuves ou dont la moyenne des notes est inférieure à 14/20 ne sont pas admis au concours et sont réaffectés obligatoirement en groupe fédéral la saison suivante

L'intégration directe des candidats ayant une note supérieure à 15/20 n'aura pas d'influence excessive sur le nombre de désignation. L'accès au concours est déjà régional.

25/06/2019

Modification du concours Arbitre National

Analyse du relèvement de la note de 14 à 15

Les stagiaires ayant une note inférieur à 15 se retrouvent en difficulté les saisons qui suivent

	Candidats présentant une note > 15/20						
Concours 2018					Concours 2019		
ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2		ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2	
65% dans la première moitié du classement	65% dans la première moitié du classement			<u>55%</u> dans la première moitié du classement			
3 passés HN	3 passés HN			HN?			
	Candidats présentant une 14 < n			note < 15			
Concours 2018				Concours 2019			
ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2		ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2	
80% dans la seconde moitié du classement	60% dans la seconde moitié du classement			80% dans la seconde moitié du classement			

25/06/2019

Modification du concours OTM HN

Objectif

- Clarifier les modalités de l'épreuve d'observation terrain
- S'assurer de la compétence des OTM HN sur chaque poste
- Permettre un rattrapage
- Caler les conditions de recrutement sur le concours national arbitre

Modifications du Concours 2020

Note éliminatoire

- Instauration d'une note éliminatoire (< à 10/20) pour chaque épreuve pratique
- Les candidats doivent obtenir la note de 10/20 à chacun des postes (Marqueur, Aide Marqueur, chronométreur, Chronométreur des tirs) pour être validés
- Un rattrapage est organisé pour chaque poste sur lequel le candidat n'a pas obtenu la note exigée (la note de 10/20 est affectée en cas de réussite au rattrapage)

Barres de recrutement

- Réussite du concours et recrutement d'office des candidats obtenant une moyenne 15/20 et plus
- Liste d'attente et rattrapage conditionnel (en fonction des besoins de la CFO) des candidats ayant une moyenne comprise entre 14 et 15/20)
- Echec au concours et impossibilité de recrutement en cas de moyenne < à 14/20
- Les candidats ayant échoué (ou non rattrapé) redeviennent OTM Fédéraux

La note d'obtention du concours OTM HN était de 14. IL est proposé de l'aligner sur le concours arbitres CF (15)